

La restauration de la cathédrale

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1869)**

Heft 49

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-180548>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

» uns servent constamment Dieu près de son trône,
» tandis que les autres remplissent dans l'infinité
» des mondes des missions dont ils ont à rendre
» compte. C'est de l'accomplissement, du succès de
» ces missions, que dépend leur position *hié-
» rarchique*.

» Sur la terre, chaque être humain, chacun de
» nous a son ange qui le suit pas à pas, le jour, la
» nuit, partout et toujours. Les actions que vous
» croyez les plus cachées, vos pensées les plus se-
» crètes, rien n'échappe à l'infaillible surveillance
» de votre ange. Nos impressions mêmes seront
» consignées dans *les rapports* qu'il adressera au
» souverain juge. Il revêtira à vos yeux les formes
» les plus diverses, telles que : oiseau, fleur ou
» nuage. Il se transformera aussi parfois en homme
» pour prouver qu'il est éternellement jeune.

» Tel est le rôle sublime des anges et chacun de
» nous doit aspirer à le remplir un jour.

» Chaque racheté entrera d'après son mérite dans
» l'une des trois hiérarchies et concourra plus tard
» aux grâces supérieures du Très-Haut.

» Les pères de l'église, les hommes pieux de
» tous les siècles n'ont jamais négligé d'adresser de
» ferventes prières aux anges; prenons-les pour
» exemple et n'oublions pas que sans le culte et
» l'adoration des anges, *il n'y a point de salut.* »

Voilà, moins beaucoup de mots creux, la subst-
tance sinon le texte de cette savante dissertation,
qui ne peut manquer d'avoir produit son effet sur
un auditoire à la foi robuste.

Quant à moi, j'ai pris en profonde pitié les anges
et les auditeurs de M. le curé; les anges qui, pour
conquérir leurs grades, doivent faire des prodiges
d'espionnage et de délation; les auditeurs, qui, s'ils
sauvent leur âme, n'ont d'autre espérance que celle
de devenir des espions de 1^{re}, 2^e ou 3^e classe dans
l'autre monde.

Puisse le concile œcuménique, dont les solen-
nelles assises s'ouvriront à Rome la semaine pro-
chaine, faire table rase de ces absurdités d'un au-
tre siècle, qui, dans les pays catholiques, faussent
l'idée de Dieu et opposent une barrière infranchis-
sable à la civilisation et au progrès.

Thermes de Lessus, décembre 1869. L. C.

La restauration de la Cathédrale.

I

La gaité donne essor aux sentiments généreux et
grands. C'est peut-être là le bon côté de nos nom-
breuses fêtes populaires. Le rapprochement des
cœurs, les liens fraternels qui s'y resserrent, les
paroles chaleureuses qui s'y prononcent, donnent
lieu à des élans de vrai patriotisme et de saine
philanthropie qui ne verraient peut-être jamais le
jour dans le calme de la vie ordinaire.

Au printemps dernier, la Société des anciens
Zofingiens fêta le 14 avril, anniversaire du canton
de Vaud. Dans la chaleur des toasts portés, maintes
bonnes idées furent exprimées; il en est une entre
autres qui ne tarda pas à réunir toutes les sympa-

thies, celle de former une association ayant pour
but la restauration de notre belle cathédrale.

Un comité provisoire fut nommé, avec mission
d'examiner quels seraient les moyens les plus pro-
pres à assurer la réussite de l'œuvre. Après avoir
adressé un appel à toutes les parties du canton, ce
comité convoqua, pour le 19 novembre, une réu-
nion publique à l'Hôtel-de-ville de Lausanne, afin
de constituer définitivement la Société. L'assemblée,
qui comptait une centaine de personnes, a nommé
un comité chargé de recueillir les fonds nécessaires
et décidé l'envoi au Grand Conseil d'une pétition
demandant que le Conseil d'Etat soit invité à faire
poursuivre les études relatives à la restauration du
monument et à recevoir les dons volontaires.

La commission chargée de rapporter sur cet ob-
jet a été unanime pour proposer au Grand Conseil
la résolution suivante, qui a été adoptée : « Le
» Grand Conseil, s'associant aux sentiments expri-
» més dans la pétition du comité pour la restaura-
» tion de la cathédrale, renvoie cette pétition au
» Conseil d'Etat avec recommandation. »

L'idée fait du chemin et provoque de divers côtés
de généreux élans. La *Société de Zofingue* nous pro-
met, pour le courant de Décembre, une soirée ar-
tistique au profit de cette œuvre. La Société de
chant de Ste-Cécile donnera aussi un concert dans
le même but; et tout récemment, le conseil général
de la Société cantonale des chanteurs vaudois a
réuni les délégués de toutes les Sociétés vocales et
instrumentales du canton pour s'entendre sur les
moyens de doter la cathédrale d'un orgue conve-
nable.

Puissent tous les enfants de la patrie vaudoise
concourir à ces louables efforts. La cathédrale, vieux
témoin des phases diverses de notre histoire, travail
de plusieurs siècles, tant de fois détruit par l'in-
cendie et tant de fois recommencé par la persévé-
rance de la foi chrétienne, est chère à toute la fa-
mille vaudoise à laquelle elle appartient. Nous devons
être fiers de conserver un des plus beaux monu-
ments gothiques de la Suisse, un des plus beaux
types de l'architecture du moyen-âge.

Nous donnerons dans nos prochains numéros des
détails très curieux et peu connus relatifs aux di-
verses études qui ont été faites en vue de la res-
tauration de la cathédrale. L. M.

Grâce à la désespérante lenteur avec laquelle se
publie le *Bulletin officiel* du Grand Conseil, ce n'est
que le jeudi 2 décembre que nous avons pu pren-
dre connaissance de l'interpellation adressée par M.
Mercier au Conseil d'Etat, dans la séance du 19 no-
vembre, au sujet de l'introduction dans notre can-
ton du système métrique.

L'interpellation de M. Mercier répondait à l'at-
tente d'un grand nombre de personnes, désireuses
de connaître les causes de la lenteur apportée par
le canton de Vaud à l'exécution de la loi fédérale
du 14 juillet 1868. On sait qu'à la suite d'un pé-
titionnement, auquel notre canton a pris une part
importante, les autorités fédérales ont décidé, à la